

SITUATION HYDROLOGIQUE

du bassin

RHONE – MEDITERRANEE

à la fin octobre 2006

(septembre-octobre 2006)

**Le bilan de la situation des mesures sècheresse prises par les services de l'Etat
est arrêté au 15 novembre 2006.**

Document établi à partir des informations fournies par les DIREN Bourgogne, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et les délégations régionales du Conseil Supérieur de la Pêche ainsi que la collaboration du B.R.G.M., d'E.D.F., de Météo France et de la Compagnie Nationale du Rhône .

SOMMAIRE

RESUME	3
SITUATION CLIMATIQUE	4
Précipitations brutes et précipitations efficaces	4
Cartes du cumul des pluies efficaces	6
Situation par région	7
DEBITS DES COURS D'EAU	9
Situation par région	9
Bassin de la Saône	10
Bassin du Rhône	10
Episode de crues notables	10
SITUATION DES NAPPES	11
Situation par région	11
ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES ET SITUATION PISCICOLE	14
Niveau d'écoulement des cours d'eau et état des milieux	14
Peuplements piscicoles	15
Activité halieutique	16
Tableau des indices ROCA	17
ETAT DES RESERVES	18
Tableau des taux de remplissage	18
Situation par région	18
SUIVI DE LA SECHERESSE ET MESURES PRISES	19

Annexe : Tableau de bord des arrêtés préfectoraux sécheresse

RESUME

Le temps automnal du mois d'août a été suivi par un mois de septembre chaud et ensoleillé qui s'est poursuivi en Octobre par un très large ensoleillement sur l'ensemble du bassin. Le mois d'octobre 2006 se situe au second rang des mois d'Octobre les plus chauds depuis 1950, derrière 2001 et devant 2005 et 1995.

Les mois de septembre et octobre ont été secs avec un **bilan hydrique nul voire négatif sur la plus grande partie du bassin à l'exception de quelques reliefs très arrosés du nord au sud : le sud des Vosges et le Nord du Jura, les Cévennes, une partie des Alpes du Sud arrosée en septembre sur une partie Ouest des Alpes Maritimes et l'Est du Var**. Depuis la reprise de l'année hydrologique au 1^{er} septembre, période favorable à la recharge générale des ressources en eau, celle-ci est globalement positive sur les régions qui ont bénéficié de ces précipitations abondantes (Bourgogne, Franche Comté, Languedoc, le Sud-Est de PACA).

Cela a entraîné localement de **petits épisodes de crues**, au Nord sur les bassins amont du Doubs, de la Loue et de la Saône en octobre, sur l'Ain début octobre une crue relativement faible (crue biennale), dans les Alpes Maritimes sur le Var amont fin septembre (crue de période de retour comprise entre 5 et 10 ans), dans les Hautes-Alpes sur les affluents amont de la rive gauche de la Durance fin octobre, sur certains cours d'eau languedociens et du sud de l'Ardèche à la mi-octobre et enfin mi-septembre au sud-est des PO (Cerbères) et dans la Montagne Noire.

Par ailleurs, les **cours d'eau** de ces régions arrosées ont bénéficié d'une augmentation concomitante de leur débit qui joue à cette période un rôle positif sur les milieux aquatiques avec un retour de l'écoulement et une chasse qui permet le nettoyage de tout colmatage ; il s'agit de la plupart des cours d'eau de la Bourgogne, de la Franche Comté, des Alpes Maritimes, de l'Hérault, de la Lozère et du Gard. Dans tous les cours d'eau de ces régions, la reproduction de la truite fario peut avoir lieu dans de bonnes conditions. Le ROCA reste activé à la fin octobre sur la moitié sud du bassin (à l'exception des départements de Bourgogne, de Franche Comté, de l'Ain, de la Loire et de la Lozère). Partout ailleurs, la **sécheresse** et la recharge insuffisante des ressources se font sentir en particulier en **Rhône-Alpes** sur les affluents du couloir rhodanien (à l'exception de l'Ardèche et du Vivarais et les cours d'eau des Alpes Haut- Savoyardes), en **PACA** où les débits moyens mensuels sont inférieurs de moitié aux moyennes normales en particulier sur le littoral dans les cours d'eau côtiers, en **Roussillon** où des situations d'étiage sur les cours d'eau se poursuivent dans les Pyrénées-Orientales (PO) et dans l'Aude.

Les **retenues principales**, en période de reconstitution de leur stock, enregistrent un bon taux de remplissage en PACA (Alpes du Sud), dans l'Ain (barrage de Vouglans), dans l'Hérault (Salagou et Averse) ainsi que les retenues de soutien d'étiage de l'Ardèche (sur le bassin de la Loire). Ailleurs en particulier dans le Roussillon (PO, Aude et Montagne Noire) et en Bourgogne les niveaux restent bas.

Les **nappes** suivent les mêmes contrastes de situation entre les régions arrosées et les régions encore sèches. Dans les régions où les précipitations ont été faibles, accentuées par une forte évaporation due aux températures élevées de ces 2 derniers mois et un développement tardif du couvert végétal, les conditions ne militent pas pour une amélioration sensible de la situation des nappes concernées. C'est pourquoi les nappes de la partie nord du bassin amorcent seulement une recharge timide en Bourgogne, en Franche-Comté et en Rhône-Alpes. De plus, les nappes centrales de l'axe rhodanien restent globalement très basses et ce depuis au moins trois ans. Dans la partie sud du bassin, une recharge générale des nappes est constatée à des niveaux proches des moyennes. Dans la plaine du Roussillon, la recharge des nappes est même significative (supérieure à la moyenne inter-annuelle). En revanche, des nappes de l'Ouest de l'Hérault et en particulier du sud de Gard sont très basses. En PACA, la remontée des nappes est générale sur les nappes alluviales, les aquifères karstiques et de montagne à l'exception des nappes alluviales de la moyenne Durance (niveau décennal sec proche de ceux de 2005), de la vallée de l'Ubaye (04), de la Fontaine de Vaucluse (6,22 m³/s : débit quinquennal sec dans les plus bas depuis 1966).

Concernant les **mesures « sécheresse de restriction des usages de l'eau »** mises en place par les services de l'Etat pour l'été 2006, celles-ci sont levées sur tous les départements du bassin au 15 novembre à l'exception de la Drôme, l'Isère et le Rhône.

BULLETIN

SITUATION CLIMATIQUE

Précipitations brutes et précipitations efficaces

N.B. 1 : Les cartes de la situation météorologique du bassin Rhône-Méditerranée sont accessibles à l'adresse suivante : http://www.environnement.gouv.fr/rhone-alpes/bassin_rmc/bsh/intro_bsh.htm.

N.B. 2 : Nord du bassin ou Rhône Amont = Rhône-Alpes + Franche-Comté + Bourgogne (bassin de la Saône)
Sud du bassin ou Rhône Aval = PACA + Languedoc-Roussillon

Cumul des précipitations :

Pour le **nord du bassin**, le mois de **septembre** se caractérise par la chaleur et le soleil en compensation du temps automnal qui a sévit le mois précédent.

Les températures sont élevées et le restent tout au long du mois. Elles se situent jusqu'à 5°C au dessus des normales saisonnières. Les valeurs les plus élevées sont enregistrées en début de mois avec des maxima qui souvent dépassent les 30°C sur le sud de l'Ardèche et de la Drôme. Le soleil est globalement bien présent sur la région et affiche des rapports à la normale allant de 93% à St-Auban (04) à 114% à Mâcon (71).

Après une période sèche, les premières pluies représentatives arrosent le bassin Rhône-amont à compter du 13 du mois. Cet épisode pluvio-orageux se poursuit jusqu'au 15 et affecte les deux-tiers sud de la région. Ce mois-ci, les précipitations s'échelonnent d'une vingtaine de millimètres dans le Beaujolais (24 mm à Chiroubles) et la Côte d'Or (29,5 mm à Seurre) à plus de 200 millimètres sur les reliefs des Cévennes (339,9 mm à Bassurels (48), 284,5 mm à Aubenas (07)) ainsi que sur le nord du Jura et le sud des Vosges (231,5 mm à Maiche (25), 246,8 mm à Belfahy (70)). A signaler que Belfort enregistre un nouveau record de hauteur mensuelle d'eau avec 221,8 mm (début des mesures en mars 1946).

Pour le **sud du bassin**, le mois de **septembre** a été bien arrosé sur toute la région durant les deux épisodes pluvieux du 12 au 16 septembre et du 23 au 25 septembre. Les cumuls sont très importants sur la zone allant de l'Espinouse jusqu'aux Cévennes, en passant par Montpellier, et sur la zone couvrant une grande partie Ouest des Alpes Maritimes et l'Est du var. Les pluies ont été aussi assez conséquentes sur une zone limitée autour de Toulon et plus au Nord sur la chaîne de la Sainte Baume. C'est sur la côte Ouest de l'Hérault, la côte de l'Aude et en particulier sur les Pyrénées Orientales que se trouvent les zones les moins arrosées.

Pour le **nord du bassin**, l'élément marquant d'**octobre** est certainement l'extrême douceur qui persiste tout au long du mois.

Les températures moyennes mensuelles se situent jusqu'à 4°C au-dessus des valeurs de saison. Dans certains cas comme à Dijon (21) et Lyon-Bron (69), elles battent, avec respectivement 14,6°C et 16,7°C, les records établis généralement en octobre 2005 et 2001. Aucune gelée n'est observée en plaine. La température minimale quotidienne affiche sur certains postes, notamment en début de mois, de nouveaux records élevés : le 2, 18,9°C mesurés à Montélimar (26) égalant l'ancienne valeur du 4 octobre 1966, 16,3°C à Saint-Etienne de Saint-Geoirs (38). Sur la France, avec une température moyenne supérieure de 3,3°C à la normale (moyenne calculée à partir de vingt-deux stations métropolitaines), octobre 2006 se situe au second rang des mois d'octobre les plus chauds depuis 1950, derrière 2001 et devant 2005 et 1995

L'ensoleillement est excellent sur l'ensemble du bassin, les rapports à la moyenne varient de 101% à Langres (52) à 147% à Chambéry (73). Les précipitations se concentrent principalement les premiers jours d'octobre et du 18 au 23. Le début de mois est soumis à un temps perturbé, qui occasionne d'importantes inondations dans le Nord-Est. Les cumuls mensuels de précipitations varient d'une trentaine de millimètres en Savoie (30 mm à Saint-Jean de Maurienne), dans la Drôme (36,5 mm à Buis-les-Baronnies), dans le Vaucluse (35 mm à Visan) à plus de 150 millimètres sur la frange nord du bassin (273,6 mm au Ballon d'Alsace (90), 217,5 mm à Ligneville (88)), sur le Bugey (162,6 mm à Cerdon (01), 152,7 mm à Hauteville (01)) voire plus de 400 millimètres sur les Cévennes (483,6 mm à Barnas (07), 486,8 mm à Bassurels (48), 595,2 mm à Villefort (48)).

Dans le **sud du bassin**, le mois d'**octobre** a été bien arrosé 150/300 mm de l'Espinouse jusqu'aux Cévennes avec localement plus de 500 mm (595 mm à Villefort, 573 mm à Valleraugue), précipitations principalement tombées les 18 et 19 octobre. Les pluies d'octobre ont donné 60 à 125 mm sur le littoral des Pyrénées-Orientales, le pourtour de l'étang de Tau, le centre du Gard, d'Avignon jusqu'aux monts du Vaucluse, le nord

des Alpes Maritimes, le nord des Alpes de Haute Provence, les Hautes Alpes et le sud du Var. En revanche sur certaines zones les cumuls d'octobre ont été faibles, inférieurs à 40 mm sur la Cerdagne, le Conflent, l'est des Bouches du Rhône et le nord-ouest du Var. Partout ailleurs on a mesuré entre 40 et 60 mm.

Rapport à la normale :

La région **nord du bassin**, se découpe en trois secteurs au cours du mois de **septembre** :

Le premier concerne le nord-est de la Franche-Comté et présente des pluies supérieures aux normales avec, notamment, 245% de la hauteur généralement enregistrée en septembre à Belfort (90).

Le deuxième s'étend du nord de Langres (52) à Mouthe (25) et englobe tout le nord de Rhône-Alpes jusqu'aux Monts du Lyonnais, au Dauphiné et à la Tarentaise. Cette bande arbore des précipitations déficitaires. Elles atteignent moins de 50% de leur valeur habituelle du sud de Dijon avec 36% à Seurre (21), à Chalon-sur-Saône avec 50%, sur le Revermont avec 46% à Lons-le-Saunier (39), la Dombes avec 31% à Bourg-en-Bresse (01), le Bugey avec 47% à Hauteville-Lompnes (01), le Beaujolais avec 30% à St-Jean d'Ardières (69) ainsi que sur les Bauges, Belledonne et le Beaufortain avec 42% à Montmélian et aux Saisies (73) et 28% au Mont-Arbois (74).

Le dernier secteur intéresse le reste du bassin Rhône-amont où les pluies ont arrosé irrégulièrement les différents départements en faisant apparaître de nombreux noyaux. Il s'en détache quelques zones excédentaires, sur les Cévennes avec 119% des valeurs normales à Villefort (48) et 224% à Aubenas (07), et sur l'extrême sud jusqu'au Mercantour avec 176% à Orange (84) et 292% à Péone (06).

Dans le **sud du bassin**, les rapports à la normale du mois de **septembre** sont sur la majeure partie de la région proches de la normale ou excédentaires, particulièrement excédentaires sur les Cévennes et l'Hérault, sur une large zone autour de Toulon, jusqu'à la Sainte Baume et sur une zone couvrant l'Est du Var et une grande partie Ouest des Alpes Maritimes. Les seules zones déficitaires sont le Sud du Briançonnais, le Champsaur, le Parpaillon et en particulier, le Sud-Ouest des Pyrénées-Orientales.

Au nord du bassin, en **octobre** les précipitations sont inférieures aux normales globalement de la région jusqu'au nord de Rhône-Alpes et sur le massif jurassien. Seules, les Cévennes enregistrent un excédent pluviométrique (+113% à Villefort (48)), lié en particulier à l'épisode méditerranéen de fin de deuxième décennie. Sur une zone qui s'étend de Mâcon (71) à Dijon (21) et qui se poursuit en direction de Vesoul (70), les hauteurs de pluie sont proches des valeurs moyennes d'un mois d'octobre (114% à Savigny-les-Beaune (21), 107% à Luxeuil (70)).

Dans le **sud du bassin**, le rapport à la normale du mois d'**octobre** est excédentaire sur le Haut Languedoc, les Cévennes et autour de l'étang de Thau. Partout ailleurs les précipitations d'octobre représentent moins de 75% de la normale et localement moins du quart à l'est de Marseille autour d'Aubagne.

Rapport à la normale des précipitations cumulées du 1^{er} septembre 2006 à fin octobre 2006 :

Sur le **nord du bassin**, la faiblesse des pluies d'octobre entraîne un déficit pluviométrique moins prononcé mais plus étendu que le mois précédent. Il couvre dorénavant toute la partie Rhône-Alpine du bassin (exception faite des Cévennes) et gagne sur les Alpes du Sud. Au nord de Dijon, les cumuls retrouvent des valeurs normales. L'extrême nord-est affiche toujours des pluies cumulées supérieures aux moyennes.

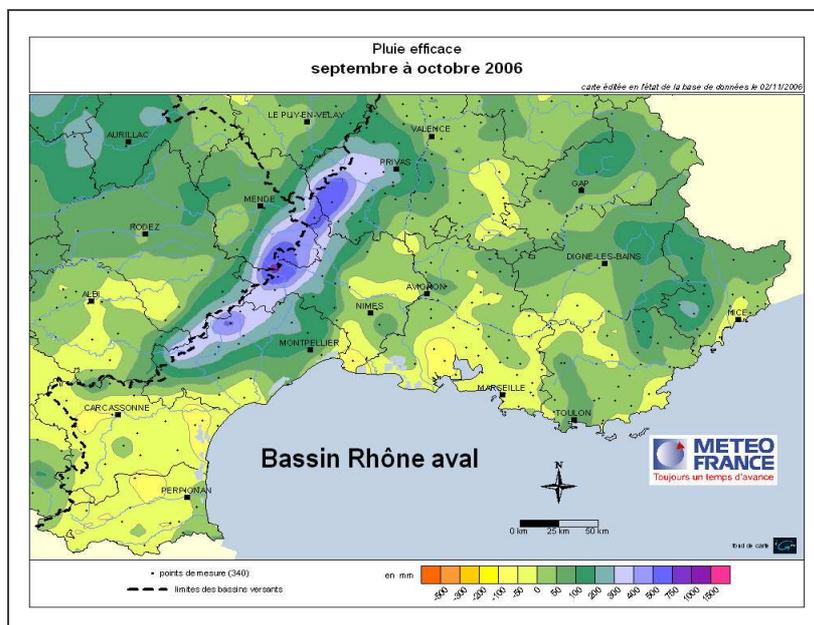
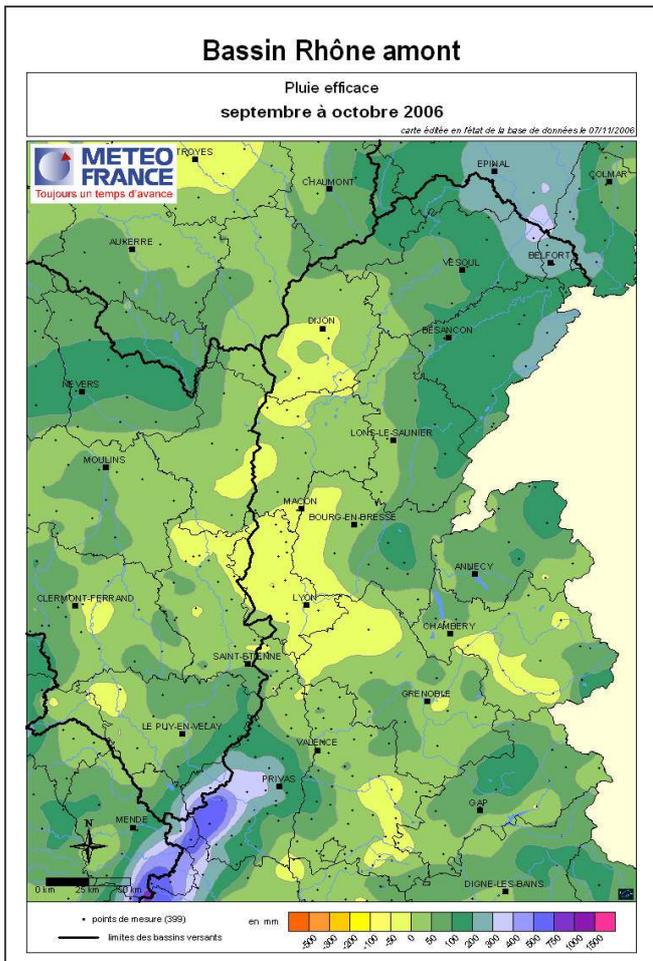
Depuis le 1^{er} septembre, sur le **sud du bassin**, les rapports à la normale sont excédentaires sur les Cévennes, l'Hérault, l'ouest de l'Aude, le littoral des Pyrénées-Orientales, la Camargue, le Cheiron et la région toulonnaise. Les secteurs les plus secs qui ont reçu 50 à 75% de la normale sont la Cerdagne, le Capcir, le Vallespir, le Narbonnais, le centre du Gard, le massif des Maures.

Précipitations efficaces cumulées depuis du 1^{er} septembre 2006 à la fin octobre 2006 :

Sur le **nord du bassin**, le cumul depuis le 1^{er} septembre des pluies efficaces est négatif sur une zone qui couvre le Nord Isère, qui s'étend vers Mâcon, en englobant le département du Rhône avant de redescendre vers le secteur de Saint-Rambert d'Albon. Quelques noyaux avec un cumul négatif sont également présents entre Dijon (21) et Chalon, sur une partie de la Maurienne et sur le Diois-Baronnies. Les pluies efficaces cumulées les plus élevées se situent sur les Cévennes et les Vosges.

Pour le **sud du bassin**, le bilan hydrique est supérieur à 300 mm sur le Haut Languedoc et les Cévennes. Il est compris entre 0 et 200 mm sur le littoral des Pyrénées-orientales, l'Hérault, le centre du Gard, les Alpes du sud, le Var, le Vaucluse. Ailleurs il est négatif compris entre 0 et -100 mm.

Cumul des pluies efficaces du 1^{er} septembre au 31 octobre 2006



Situation par région

en **Bourgogne** :

La pluviométrie du mois de **septembre** a été importante en Bourgogne, à l'exception de la Nièvre, en particulier à Nevers qui a reçu des pluies très abondantes. Les températures ayant été assez élevées pendant une bonne partie du mois, l'évapotranspiration potentielle est largement supérieure aux pluies. Le contexte de fin septembre restait donc celui d'un étiage peu sévère.

en **Franche-Comté** :

En **septembre**, le déficit pluviométrique est marqué sur le département du Jura où le sud ne reçoit que 50 % des précipitations normales. À l'inverse, le Territoire de Belfort, le Pays de Montbéliard et le Haut-Doubs horloger recueillent pratiquement le double des hauteurs d'eau habituelles.

Les cumuls de septembre sur le nord Franche-Comté dépassent parfois les valeurs les plus élevées de septembre 1998-1993 ou 1968. Il a fait plus chaud en septembre qu'en août et la température moyenne est supérieure à la normale de 3° à 4°C. Léger déficit au nord, léger excédent au sud, l'insolation comprise entre 155 à 185 heures est proche des valeurs saisonnières.

En **octobre**, les précipitations sont proches des valeurs saisonnières. On observe, cependant, un déficit pluviométrique proche de 50 % sur le secteur de Mouthe-Métabief-Les Fourgs, pour cette période, tandis que l'excédent est sensible sur le Territoire de Belfort et le Nord-Ouest de la Haute-Saône.

La température moyenne excède la normale de 3° à 4,5°C. Elle fait partie des températures les plus élevées des dernières décennies. On note à Besançon, un des 5 mois d'octobre les plus chauds des 120 ans écoulés. La journée du 26, avec plus de 22° à 29°C, s'inscrit dans les records pour une fin octobre. L'insolation comprise entre 120 et 155 heures est supérieure à la normale de 15 à 30 heures du nord au sud.

en **Rhône-Alpes** :

Globalement les précipitations ont été faibles sur la quasi totalité de Rhône-Alpes comparativement aux moyennes habituellement observées pour cette saison.

Des épisodes pluvieux d'intensité variable ont affecté de façon hétérogène la région au cours du mois de **septembre**. En revanche le mois d'**octobre** a été particulièrement chaud et sec pour la saison.

Au mois d'octobre seule la station d'Ambérieu a relevé des pluies supérieures à la moyenne (+28%). Pour les stations où le déficit pluviométrique continue de se creuser, les écarts par rapport aux normales saisonnières sont toutes supérieures à 20 %. Au cours du mois de septembre, cet écart a même été supérieur à 50% pour les stations de Chambéry (-58%) et Ambérieu (-63%).

La situation sur les six derniers mois est variable d'un département à l'autre. Elle est légèrement excédentaire sur les stations d'Ambérieu (+6%) et Montélimar (+15%) à franchement déficitaire pour les stations de Grenoble (-25%), Chambéry (-23%) ou Lyon (-30%).

en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** :

En **septembre**, les précipitations ont été rares en début de mois, plus importantes durant les deux dernières décades. Un épisode pluvieux a traversé la région entre le 12 et le 16 septembre, qui a affecté plus particulièrement le Var et les Alpes-Maritimes, ce qui permet aux précipitations d'être proches de la normale. Le cumul des précipitations mensuelles depuis le 1^{er} juin reste en général inférieur à la normale, particulièrement dans la partie méridionale de la région. Dans la partie nord, ce déficit est moindre, il s'annule même dans les secteurs de fort relief. Localement, cependant, le cumul peut avoisiner la normale (à Toulon notamment).

Les bilans hydriques potentiels (précipitations – ETP) sont presque partout négatifs.

Après une première décade de **septembre** encore très sèche, deux périodes orageuses, mi-septembre et du 23 au 25 septembre, ont bien arrosé l'ensemble de la région. Le démarrage de la nouvelle période hydrologique s'annonce plutôt bien avec un bilan mensuel excédentaire sur la majeure partie du territoire, mais globalement, au regard de la période estivale de juin à septembre, seuls les bassins versants du haut Var et du haut Verdon, ainsi que ceux des côtiers ouest des Alpes Maritimes présentent des bilans pluviométriques excédentaires. L'impact sur les ressources en eau, cours d'eau ou nappes, est surtout sensible sur ces bassins versants.

En **octobre**, d'importantes précipitations ont affecté le nord-est (influence des Cévennes) et l'est de la région (massifs alpins), ainsi que la partie sud du département du Var. Ailleurs (notamment l'est des Bouches-du-Rhône et le Haut Var) les précipitations furent faibles (moins de 40 mm). Le cumul des précipitations mensuelles depuis le début septembre reste inférieur aux normales sur la majeure partie du littoral, et dans quelques secteurs du centre de la région. Ailleurs, (Préalpes, ouest des Bouches-du-Rhône), le cumul est voisin des normales. Seuls les secteurs du Gapençais, de l'est toulonnais et de l'est des Alpes-Maritimes montrent un bilan hydrique potentiel positif.

Les précipitations d'**octobre** ont été assez bien réparties sur la région PACA sauf localement à l'est des Bouches-du-Rhône et sur le nord du département du Var, sans être abondantes, puisque les rapports à la normale du mois sont globalement de moins de 75 %, et pour les secteurs déficitaires de moins de 25 %. Les effets sont peu ou moyennement sensibles sur les ressources en eau, cours d'eau ou nappes.

en **Languedoc-Roussillon** :

La première décade d'octobre est sèche. Les 11 et 12, une perturbation touche le Languedoc-Roussillon, apportant 30 à 100 mm sur l'Hérault, la Lozère et l'ouest du Gard. Le 19, les Cévennes, l'ouest de l'Hérault et le Gard sont touchés par les orages. De 100 à 250 mm sont recueillis sur les Cévennes.

Le rapport à la normale d'octobre est excédentaire (plus de 150 %) sur le Haut Languedoc et les Cévennes mais déficitaire sur l'Aude et l'est du Gard. Il est voisin de la normale sur la Lozère.

en **Corse** :

Le bulletin hydrologique de Corse est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.corse.ecologie.gouv.fr> - rubrique : bulletins hydro-climatologiques.

DEBITS DES COURS D'EAU

Situation par région

en Bourgogne :

La situation hydrologique était peu marquée en **septembre**, la plupart des cours d'eau avaient des débits assez proches de la normale. Avec l'arrivée des pluies début octobre et la montée générale des eaux, la situation a changé, nombre de rivières connaissant une crue modérée. Les sols sont proches de la saturation. L'attention s'est reportée des étiages au risque de crues.

Fin **octobre**, les débits sont plus que modestes et souvent quinquennaux secs, surtout dans le Sud de la région.

en Franche-Comté :

En **septembre**, les débits moyens mensuels des cours d'eau ont atteint des valeurs très supérieures aux normales de saison. C'est le cas du Doubs (de Labergement à Rochefort), de la Loue (de Vuillafans à Champagne). À l'inverse, les rivières du sud Jura, le Hérisson (à Doucier), la Bienne (à Jeurre) aux bassins versants peu arrosés, ont souffert d'un léger déficit d'écoulement.

En **octobre**, les périodes de retour des VCN3 attestent du bon écoulement mensuel des rivières. Les disparités observées résultent de la différence de la pluviométrie : période de retour 20 ans humide pour la Semouse, de retour 10 ans humide pour le Scey à Beveuge et l'Ognon à Beaumotte, la Saône à Ray, la Savoureuse à Belfort, de retour comprise entre 5 et 10 ans pour le Rahin et le Salon, et seulement comprise entre 2 et 3 ans pour le Doubs supérieur et la Bienne.

en Rhône-Alpes :

Tout comme la pluviométrie, la situation des cours d'eau est contrastée au mois d'**octobre**. Les écoulements observés sont faibles à très faibles sur tous les bassins affluents au couloir rhodanien à l'exception de la rivière Ardèche, le nord Vivarais et le bassin du Gelon. Ils sont particulièrement faibles sur les monts du Beaujolais, le massif du Pilat et le bassin de l'Isère avec des fréquences de retour comprises entre 5 et 10 ans.

La situation est comparable aux normales saisonnières pour la rive gauche de la Loire, le Jura, le Genevois-Chablais, les Bauges, les Aravis, les bassins du Drac et du Bourget, la Chartreuse et le nord Vivarais. Seules les Alpes Haut-Savoyardes et la rivière Ardèche présentent des écoulements soutenus pour la saison.

De façon générale les apports pluviométriques ponctuels observés au cours du mois d'octobre n'ont pas suffi à alimenter de façon pérenne les cours d'eau qui n'ont montré que des pics peu importants et rapides de crues avant de revenir à des niveaux souvent faibles pour la saison.

en Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Les orages successifs au cours du mois de **septembre** ont eu un effet remarqué sur les cours d'eau côtiers comme la Siagne, le Loup, la Brague, la Nartuby ainsi que sur l'Issole, le Verdon, l'Estéron et le Haut Var. Cependant, sur d'autres cours d'eau, l'étiage se poursuit pour une station sur trois, avec des débits moyens mensuels encore inférieurs à la moitié des moyennes normales. C'est le cas notamment des cours d'eau du Vaucluse, le Toulourenc, l'Auzon, le Coulon et la Sorgue. Une station observée sur quatre connaît encore une situation hydrologique exceptionnelle au moins de fréquence décennale. Quasiment tous les débits minimum moyens sur 3 jours sont inférieurs en 2006 à ceux de 2005.

Les précipitations ont surtout été remarquables lors des épisodes du 22 et 23 **octobre** sur les cours d'eau induisant des crues, cependant, les niveaux observés restent très inférieurs à ce qui est une situation normale en octobre : 3 stations sur 4 présentent des débits moyens mensuels inférieurs à la moitié des moyennes normales, notamment celles de tous les côtiers littoraux. Les stations sur les cours d'eau de montagne présentent des niveaux proches de la normale. La situation d'étiage se poursuit sur l'automne. Une station observée sur quatre connaît encore une situation hydrologique exceptionnelle au moins de fréquence décennale.

en **Languedoc-Roussillon** :

Au mois d'**octobre**, les précipitations sur l'Hérault, le Gard et la Lozère ont permis le maintien d'une situation humide voire très humide des cours d'eau sur ces départements. En revanche, l'Aude et les Pyrénées-Orientales, avec un rapport à la normale des précipitations assez faible (sauf pour la région de Perpignan), présentent une situation hydrologique normale voire sèche.

Bassin de la Saône

En septembre et octobre, le bassin de la Saône n'a pas reçu de pluies abondantes, le cumul mensuel étant toutefois proche de la normale. La réapparition des pluies efficaces a été fort discrète mais suffisante pour que toutes les nappes soient maintenant en phase de recharge. Début octobre, une crue de fréquence vicennale est restée localisée sur le haut bassin de la Saône. En ce qui concerne les cours d'eau, on constate encore un léger déficit d'écoulement dans le sud de la région (Grosne et Seille).

Bassin du Rhône

Le bulletin mensuel des débits du bassin du Rhône est disponible sur le site « Système d'Information sur l'Eau du bassin Rhône-Méditerranée », à l'adresse suivante :

<http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr>, à la rubrique [BSH](#). Concernant les données de débits du Rhône en temps réel, celles-ci sont mises en ligne par la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) sur leur site (<http://www.cnr.tm.fr/fr/index.htm>) ainsi que sur le site du service de prévention des crues, en collaboration avec météo France à l'adresse suivante : <http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr>.

Episodes de crues notables

Au mois de **septembre 2006**, le **Languedoc – Roussillon** a été concerné par 2 épisodes pluvieux :

- du 13 au 16 septembre :

Cette épisode a surtout concerné la côte Vermeil avec un cumul journalier de 137 mm le 13 septembre à Cerbères (sud-est des PO).

Sur ce secteur, les débordements et les dégâts occasionnés ont été sensibles.

Il a été un peu plus limité sur la Montagne Noire avec une centaine de mm sur l'ensemble de la période.

- du 23 au 25 septembre :

Cet épisode plus faible que le précédent a mobilisé environ 50 mm de pluie sur la Montagne Noire.

Du 23 au 25 septembre, le **département des Alpes Maritimes** a été concerné par une lame d'eau moyenne de 100mm. Le Var amont (station d'Entrevaux) a connu une crue de période de retour comprise entre 5 et 10 ans.

On peut signaler sur le **Languedoc** et l'**Ardèche**, un épisode cévenol significatif vers la **mi octobre**. L'averse la plus importante qui était de l'ordre de 200 mm sur les hauts-bassins des Cévennes et du sud du Vivarais a provoqué une réaction rapide mais sans gravité des cours d'eau.

Les **Hautes-Alpes** ont connues des crues dévastatrices fin octobre sur les affluents amont en rive droite de la Durance (Réallon, le Rabious, le Fournel, l'Onde, le Gyronde).

Sur la **partie nord du bassin** Rhône-Méditerranée, la période a été relativement pluvieuse entre le 15 septembre et le 25 octobre 2006.

L'épisode le plus important est intervenu la 1^{ère} semaine d'octobre en provoquant une réaction sensible du Doubs amont, de la Loue et la Saône amont. Ainsi, le haut bassin de la Saône (Monthureux – Cendrecourt) et le Coney ont connu une montée très rapide (crue de fréquence vicennale environ), la crue s'est atténuée à l'aval de la confluence de la lanterne.

Cet épisode pluvieux a été plus particulièrement centré sur le bassin voisin de la Moselle supérieure.

La 1^{ère} semaine d'**octobre**, le **bassin supérieur de l'Ain** a été également concerné avec un débit maximum à Chazey de 230 m³/s le 4 octobre, ce qui représente une crue relativement faible (crue biennale à 770 m³/s).

SITUATION DES NAPPES

en **Bourgogne** :

Contrairement aux bassins Seine et Loire, le bassin de la Saône n'a pas reçu de pluies abondantes, le cumul mensuel étant toutefois proche de la normale. La tendance générale est restée à la baisse au mois de **septembre**. La réapparition des pluies efficaces en **octobre** a été fort discrète mais suffisante pour que toutes les nappes soient maintenant en phase de recharge.

en **Franche-Comté** :

Aquifères alluviaux

Les niveaux aquifères qui ont connu un léger fléchissement jusqu'au 20 **septembre**, sont repartis à la hausse et atteignent des valeurs supérieures aux moyennes saisonnières fin septembre. La recharge emmagasinée a donc été largement supérieure aux moyennes saisonnières. À noter la remontée quasi continue de l'interfluve Breuchin-Lanterne.

En **octobre**, durant la première décade la montée des niveaux a été générale jusqu'à atteindre des cotes supérieures aux valeurs de saison (+1.5m à Houtaud et à Tavaux, +1.0m à Breuches). La baisse en cours fin octobre, reste au delà des moyennes mensuelles (+0.30m à Houtaud ainsi qu'à Breuches)

Aquifères karstiques

Les sources karstiques réagissent rapidement aux épisodes pluvieux de **septembre** (Doubs et Lison) à part la Cuisance.

En **octobre**, le module mensuel des sources karstiques est atteint et dépassé, sauf celui du Doubs à Mouthe, ceci étant conforme au déficit de pluie du secteur.

en **Rhône-Alpes** :

En **septembre**, les stocks d'eau souterraine ne se reconstituent pas et les niveaux restent encore bas à très bas pour la saison, pour la majorité des nappes régionales. La remontée partiellement amorcée le mois dernier, sur quelques aquifères, ne fut que temporaire : la recharge n'est pas encore d'actualité pour toutes les nappes. Au contraire, plusieurs ouvrages accusent une reprise de la vidange, inhabituelle pour la saison.

Les niveaux des nappes du Forez et de la Plaine de Saône sont globalement satisfaisants. Les nappes du Bas-Chablais, du secteur Chartreuse-Bauges-Aravis-Bornes, du Vercors-Royans montrent des niveaux légèrement déficitaires ou conformes aux niveaux de fin d'été. C'est également le cas pour les nappes du Jura, de la Bourbre, du Genevois, ainsi que des plaines de l'Ain, du Forez et de Saône, qui sont dans une dynamique habituelle pour la saison, sans amélioration ou dégradation significative. La situation des nappes de l'Est lyonnais et du Bas Dauphiné reste déficitaire, bien qu'en amélioration relative.

Les nappes centrales de l'axe rhodanien (Vallée de la Drôme, Vallée de Vienne, Plaine de Romans), ainsi que Bièvre-Valloire, accusent des niveaux de nappe encore inférieurs aux moyennes saisonnières, sans grande amélioration relative. Elles semblent néanmoins amorcer leur une phase de recharge.

Courant **octobre**, encore déprimées, les principales nappes amorcent une recharge timide pour la saison, sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes. Les niveaux restent globalement inférieurs aux moyennes saisonnières et en légère augmentation. Paradoxalement, la situation ne s'améliore pas car cette évolution ne s'effectue pas aussi rapidement et avec autant d'ampleur que ce qu'elle devrait, à pareil moment. Quelques effets de précipitations locales s'observent mais le mois d'octobre, inhabituellement chaud et sec (solicitation des stocks et faiblesse de la recharge efficace) contribue à cette dégradation relative.

Les nappes du Bas-Chablais (en dégradation relative) et de la Plaine du Rhône en Savoie (en amélioration relative) sont particulièrement épargnées et montrent des niveaux supérieurs aux moyennes saisonnières. Dans une moindre mesure, les nappes du Jura et de la Plaine du Forez maintiennent des niveaux bas mais relativement constants ou en amélioration relative. Les nappes de la Plaine de Saône, du Bas Chablais, de la Vallée de la Drôme et de Bièvre-Valloire, de la vallée du Garon, déjà très bas, montrent des niveaux en dégradation.

Toutes les autres nappes maintiennent les bas ou très bas niveaux du mois précédent sans améliorer ni accentuer leurs déficits. Les nappes centrales de l'axe rhodanien restent globalement les plus atteintes.

en **Provence-Alpes-Côte d'Azur** :

Les précipitations de **septembre** commencent cependant par avoir quelque effet sur les niveaux des nappes, notamment les nappes alluviales, en particulier dans leur partie aval (entre autres les basse et moyenne vallées de la Durance). Le cumul des précipitations sur les deux derniers mois ont eu en **octobre** des effets sur les niveaux des nappes, notamment les nappes alluviales côtières, qui remontent presque toutes. La situation des autres nappes alluviales est plus complexe, fonction de leur inertie. Quant aux aquifères karstiques ou de montagne, la situation est globalement à la recharge, sauf ponctuellement dans les secteurs n'ayant pas (ou peu) reçu de précipitations.

Aquifères alluviaux

En Crau :

En **septembre**, les secteurs sous irrigation sont au plus haut (région de Saint-Martin-de-Crau notamment) et on commence à entrevoir un début de descente, là où les irrigations ont pris fin. Ailleurs, on ne constate pas de changement par rapport à août. En dehors de ces secteurs, les précipitations de septembre n'ont pas influencé sensiblement la nappe, les niveaux se placent dans la continuité de ceux d'août. La situation reste donc très comparable à celle de 2005 dans la plupart des points.

En **octobre**, les secteurs sous irrigation ont entamé la descente (région de Saint-Martin-de-Crau notamment), les irrigations ayant pris fin en septembre. En dehors de ces secteurs, les précipitations d'octobre commencent à faire remonter la nappe. La situation reste donc très comparable à celle de 2005 dans la plupart des points : hors secteurs d'alimentation les niveaux sont proches des médianes.

En Moyenne et en Basse Durance :

En **septembre**, les niveaux sont stables par rapport à août. Cela étant, en Basse Durance, les précipitations ont certainement contribué à une stabilisation des niveaux, puisque la baisse constatée entre juillet et août semble partout enrayée. En moyenne Durance, les données demeurent parmi les plus basses des séries statistiques, mais elles ont plutôt tendance à la stabilité, et suivent souvent les variations des décennales sèches, avec des niveaux comparables à ceux de 2005.

En **octobre**, les niveaux sont stables par rapport à septembre. Cela étant, en Basse Durance, les précipitations ont fait remonter la nappe, dont les niveaux sont, soit proches de médianes, soit proches des hautes eaux (décennales humides). En moyenne Durance, les données sont en octobre, soit stables, soit légèrement en hausse. La plupart du temps les courbes de variations épousent les courbes des décennales sèches, avec des niveaux comparables à ceux de 2005.

Dans les autres ressources alluviales du département de Vaucluse (plaine des Sorgues et d'Orange) :

En **septembre**, les niveaux dans la plaine d'Orange continuent de remonter, et s'approchent des médianes. Dans la plaine des Sorgues, le niveau est resté stable en septembre, et compte parmi les plus élevés pour cette période.

En **octobre**, les niveaux dans la plaine d'Orange continuent de remonter, et correspondent en octobre au niveau médian. Dans la plaine des Sorgues, le niveau se situe dans la continuité de celui de septembre (en hausse légère), et compte parmi les plus élevés pour cette période (décennal humide).

Aquifères côtiers (Gapeau, Giscle, Môle, Argens, Siagne, Var) :

En **septembre**, la reprise de précipitations en septembre a permis une remontée des niveaux, particulièrement dans la plaine du Var, sur le Gapeau et la Môle. Dans les autres nappes, la situation reste plus ou moins critique selon les secteurs : proches ou supérieurs aux niveaux médians dans la vallée de l'Argens, ils restent nettement inférieurs dans celle de la Siagne. D'une manière générale, les niveaux sont très semblables à ceux du mois d'août.

En **octobre**, les fortes précipitations ont accentué la remontée des niveaux, particulièrement dans la plaine du Var, dans les nappes du Gapeau, de la Môle et surtout de la Siagne, qui a retrouvé des niveaux médians. Dans les autres nappes, même si les niveaux ont peu ou pas augmenté, la situation n'est plus aussi critique qu'en septembre, puisque les niveaux sont partout supérieurs ou égaux aux niveaux médians. Seule la nappe de la Giscle possède des niveaux proches des décennales sèches.

En montagne :

En **septembre**, la majeure partie des nappes alluviales présente une stabilité par rapport aux niveaux d'août, souvent proches des médianes. On note toutefois encore localement des situations d'étiage importants, comme dans la vallée de la Bléone.

En **octobre**, mis à part le secteur de la vallée de l'Ubaye qui continue de baisser, les nappes ont toutes clairement amorcé une remontée, particulièrement celles du Buëch et du Drac. La majeure partie des nappes alluviales présente des niveaux proches des médianes, souvent légèrement supérieurs. Ces nappes, dont l'inertie est faible, réagissent clairement aux précipitations qui ont affecté le secteur.

Aquifères karstiques

En **septembre**, une petite remontée a été enregistrée à la Fontaine-de-Vaucluse, ce qui a interrompu la courbe de vidange, initiée en avril. Avec 4,60 m³/s, le mois de septembre 2006 n'en demeure pas moins parmi les plus bas de la série (qui remonte à 1966). De fait, il est compris entre le débit quinquennal sec (5,75 m³/s) et le débit décennal sec (4,15 m³/s).

Les autres sources drainant les aquifères karstiques suivis voient leurs débits augmenter le plus souvent, en liaison avec les épisodes de précipitation. Ces débits moyens restent souvent proches des débits décennaux secs.

En **octobre**, une légère remontée du niveau moyen a été enregistrée à la Fontaine-de-Vaucluse, remontée qui se situe dans la continuité de la tendance observée ces deux derniers mois. Avec 6,33 m³/s, le mois d'octobre 2006 n'en demeure pas moins parmi les plus bas de la série (qui remonte à 1966). De fait, il est pratiquement égal au débit quinquennal sec (6,22 m³/s). En terme de débits journaliers, une petite crue, intervenue en fin de mois a permis de dépasser les 10 m³/s. La situation est très similaire à celle d'octobre 2005, traduisant un étiage estival prononcé.

Les autres sources drainant les aquifères karstiques suivis voient leurs débits augmenter le plus souvent, en liaison avec les épisodes de précipitations. Seule exception à cette situation, le karst de la Loube (Var), dans lequel l'étiage ne semble pas tout à fait terminé, et similaire à celui de 2005 (débit moyen égal au décennal sec). Les autres débits moyens correspondent en octobre aux débits médians.

en Languedoc-Roussillon :

On constate une remontée sur tous les aquifères surveillés au cours du mois de **septembre** et la situation est redevenue proche de la normale début octobre, avec cependant encore une situation un peu inférieure aux moyennes pour les nappes alluviales de l'Hérault et de l'Orb.

Fin octobre, la situation reste assez contrastée avec des niveaux d'eau :

- supérieurs aux moyennes inter-annuelles des 10 dernières années pour les aquifères superficiels dans le Sud du Roussillon.
- proches des moyennes inter-annuelles des 10 dernières années pour les nappes alluviales du nord Roussillon, de l'Aude aval, de l'Hérault aval, les aquifères karstiques de la région montpelliéraine et de la Gardonnenque ainsi que la nappe profonde littorale de l'astien de Béziers.
- encore inférieurs aux moyennes pour la nappe alluviale de l'Orb aval, l'aquifère pliocène profond du Roussillon et l'aquifère éocène de la région de Castelnaudary,
- proche des minima sur les 10 dernières années pour les nappes de Mauguio-Lunel et de la Vistrenque

A noter que dans la partie orientale du département du Gard, pratiquement aucune recharge n'a encore été constatée cet automne, notamment pour les aquifères karstiques.

ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES ET SITUATION PISCICOLE

Niveau d'écoulement des cours d'eau et état des milieux

En Bourgogne

En ce qui concerne les cours d'eau, on constate encore un léger déficit d'écoulement dans le Sud de la région, Grosne ou Seille.

En Franche Comté :

À la faveur des précipitations de fin d'été début d'automne, les débits des cours d'eau ont pu retrouver des niveaux satisfaisants (pleins bords), favorisant un nettoyage relatif du lit. D'une manière générale, les niveaux ont cependant diminué assez rapidement pour retrouver des valeurs légèrement supérieures à l'étiage à partir de mi-octobre.

En Rhône Alpes :

En plaine : Si les niveaux restent bas mais stables sur la majorité des réseaux à la fin octobre (sauf l'axe **basse Ardèche** en écoulement de plein bord et en augmentation rapide), il n'en va pas de même dans la moitié sud du département de la Drôme pour les petits réseaux des sous bassins du Roubion, du Jabron et de l'Eygues dont l'étiage perdure avec une baisse régulière du système d'écoulement.

En Montagne : Les niveaux bas mais stables dans les réseaux des massifs savoyards (quelques épisodes de crues de 2 à 3 jours sur la 2^e quinzaine de septembre qui ont provoqué une augmentation rapide des niveaux d'eau suivie d'une baisse toute aussi rapide) idem pour l' **Ain** et **Isère** et ses affluents malgré quelques crues d'orages sans conséquence .Niveaux de plein bord et en augmentation régulière sur l'axe **haute Ardèche**

Sur l'ensemble des réseaux, on assiste toujours au problème récurrent de développements algaux en aval des exutoires des stations d'épuration et à quelques problèmes de turbidité lors des phénomènes de crues (+ ou – importants suivants les sous bassins). Les cours d'eau affluent à la Saône dans le Beaujolais ont été particulièrement touchés par ce phénomène au début du mois d'octobre modérant ainsi les effets nocifs en provenance des écoulements des entreprises vinicoles.

En PACA :

Hautes Alpes : Les très fortes crues dévastatrices du 23 octobre sur le nord du département ont créé des impacts importants sur les écosystèmes aquatiques: le Réallon , le Rabious, le Fournel, l'Onde, la Gyronde ont été très affectés avec des craintes d'effets notables sur les salmonidés , par mortalité ou destruction d'habitat.

Alpes de Haute Provence : Le Collostre n'est toujours pas en eau. Les dernières crues ont permis le nettoyage des zones de fraies de la truite fario et rendent favorables le déroulement prochain de sa reproduction.

Alpes Maritimes : Les débits des cours d'eau sont satisfaisants partout et les écosystèmes ne connaissent pas de problèmes particuliers.

Vaucluse : Le faible débit des cours d'eau a entraîné de gros problèmes du aux rejets de stations d'épuration et au manque de dilution sur les milieux aquatiques. Ces problèmes sont surtout liés aux réseaux et aux défauts de conformités avec des impacts variables en fonction des milieux récepteurs (Auzon-Carpentras, Nesque-St Didier, Groseau-Malaucène sont les points les plus touchés). Des pollutions provenant de la viticulture et liées aux rejets de caves et au manque d'eau dans les cours d'eau ont été également constatées : Caromb (incident), Cucuron (chronique) avec impacts faibles.

Var : Malgré les pluies automnales, il reste des zones de cours d'eau en « assec » notamment sur le bassin de la Nartuby , de l'Issole et du Caramy (amont) où les populations piscicoles sont absentes ou restreintes en raison des sécheresses répétitives.On assiste à la dégradation de la qualité des eaux et une eutrophisation exceptionnelle au niveau de certains rejets de stations d'épuration sur le Réal Martin et ses affluents, l'Eau Salée et l'Issole. La situation hydrologique s'est améliorée sur l'ensemble du département mais reste instable.

Bouches du Rhône : Des perturbations des écosystèmes aquatiques sont à constater par suite de rupture d'écoulement d'origine naturelle sur l'Abéou à St Paul–Lez-Durance (en amont de la source communale), sur la partie haute de l'Arc et sur le Bayon (même bassin) , ainsi que le Fauge (Bassin de l'Huveaune) en amont de la

commune de Gémenos mais dû à un prélèvement ASA sur ce site. On constate également une rupture ponctuelle d'écoulement sur la Touloubre au niveau de Saint-Cannat.

En Languedoc Roussillon :

Pyrénées Orientales : on assiste à une dégradation de l'eau de la Têt en aval de Perpignan sur environ 2 km suite au déversement de station d'épuration de cette ville (Manque de dilution).

Aude : il subsiste encore quelques cours d'eau dont le débit est critique, La Lauquette et la Nielle sont en assec.

Hérault : les cours d'eau retrouvent une limpidité presque parfaite. Les fonds des cours d'eau sont nettoyés de tout colmatage. Ils n'ont pas subi le traumatisme de violentes crues. On peut donc estimer que les peuplements piscicoles ont retrouvé des conditions favorables.

Lozère : la situation est globalement satisfaisante, avec des précipitations ayant eu un effet favorable pour le déplacement et la préparation des supports pour la fraie des salmonidés.

Gard : en raison du ressuyage des crues encore en cours sur la quasi-totalité des bassins, il est difficile pour l'instant d'en préciser l'effet (période de retour 5 à 10 ans) sur les fonds notamment en ce qui concerne leurs remaniements, ainsi que le caractère morphogène de celles-ci.

Peuplements piscicoles

Mortalités piscicoles

En région PACA

Des mortalités piscicoles ayant pour origine des déversements de stations d'épurations ont été constatées dans les **Alpes Maritimes** et le **Vaucluse**.

Dans le **Vaucluse** des pertes de peuplements complets liés aux assecs, en particulier de Barbeau Méridional (BAM) sur certains cours d'eau. Dans certains cas le cours d'eau a pour seul débit celui d'une STEP et les peuplements sont alors en sursis.

En région Languedoc-Roussillon

Pyrénées Orientales : un assec a été constaté sur l'Agly du passage du Gué à Estagel à Espira de l'Agly. La fédération de pêche des PO a réalisé des pêches de sauvetage qui ont permis de récupérer 1100 kg de poisson.

Gard : des mortalités ont été constatées sur le Bourdic (affluent Rive gauche du moyen Gardon) suite à une pollution organique (cave coopérative) et sur le Vistre également ayant pour origine la mise en charge de matières organiques dans le cours d'eau suite aux orages.

Reproduction des poissons : la truite Fario (salmo trutta)

En Franche Comté

Les coups d'eau ont permis de nettoyer les substrats pour la reproduction des salmonidés. Les mouvements liés à la reproduction ont toutefois lieu plus tard en Franche-Comté, donc pas d'observations particulières pour la période considérée.

En Rhône Alpes

Les crues (diverses et variées quant à leur intensité et leur durée) ont particulièrement bien nettoyé les zones de frayères potentielles dans les secteurs où les truites vont se reproduire sauf dans les petits réseaux des sous-bassins du sud du département de la Drôme, à savoir celui du Roubion, du Jabron, et de l'Eygues. On peut s'attendre à une bonne remontée des géniteurs dont les mouvements sont déjà observés (axe Ardèche principalement), si les niveaux d'eau s'améliorent dans l'ensemble.

Les passes à poisson (malgré des débits encore assez bas) sont, en général fonctionnelles et les salmonidés commencent à s'y présenter (sauf sur les réseaux du département de l'Ain où les niveaux d'eau sont particulièrement bas).

Les petits chevelus restent, globalement, à écoulements faibles et souvent insuffisants pour la circulation des géniteurs de truites fario.

En PACA

Hautes Alpes : Les pluies de septembre ont permis aux géniteurs de remonter sur les zones de reproductions. Les précipitations du début du mois d'octobre ont permis le nettoyage des zones de frayères sur le Guil, la Durance et le Buech où de nombreux géniteurs sont en place .

Alpes de Haute Provence : Pas d'observation de fraie constatée pour l'instant.

Bouches du Rhône : Si la situation actuelle perdure, les faibles niveaux des cours d'eau vont rendre difficile l'accès aux frayères. Les tronçons importants de cours d'eau asséchés réduisent également les zones potentielles de reproduction des salmonidés.

En Languedoc Roussillon

Pyrénées Orientales : Celle-ci est déjà commencée dans ce département et s'effectue dans de bonnes conditions sur le Tech, Têt, Sègre , l' Aude ainsi que sur les lacs d'Altitude. Une campagne d'observations de frayères sur les lacs et sur les cours d'eau est en cours.

Hérault : La situation actuelle est particulièrement favorable au bon déroulement de la reproduction en 1^{ère} catégorie.

Lozère : Pas d'observations particulières pour les salmonidés, les hauts niveaux ne permettent pas de faire des observations sur le déplacement des géniteurs.

Gard : Les perspectives de reproduction des salmonidés, sont à priori plutôt favorables sur l'Hérault, les hauts Gardons et la haute Cèze, et sont à confirmer selon l' hydrologie des prochains mois (Cèze surtout).

Reproduction des poissons : les espèces migratrices

Pas d'observations particulières pour les Anguilles (*Anguilla anguilla*) et les Aloses (*Alosa fallax*)

En région Rhône-Alpes, les passes à poisson (malgré des débits encore assez bas) sont, en général fonctionnelles et les salmonidés commencent à s'y présenter (sauf sur les réseaux du département de l'Ain où les niveaux d'eau sont particulièrement bas).

En Lozère, sur le haut bassin de l'allier (reprise des passages au barrage de POUTES), les géniteurs des saumons atlantique (*Salmo salar*) ont repris leur migration.

Activités halieutiques

La pêche sur les cours d'eau classés en première catégorie piscicole est comme de tradition fermée en cette période de l'année, en vue de la protection de l'espèce **Truite Fario** (*salmo trutta*) durant sa reproduction.

Activité halieutique normale sur les cours d'eau et plans d'eau classés en deuxième catégorie piscicole.

Hérault : les coups d'eau successifs de cette période font bouger le poisson, on observe une augmentation des captures de toutes les espèces et en particulier celle des carnassiers.

Indice ROCA

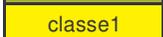
Le ROCA (**R**éseau d'**O**bservation de **C**rise des **A**ssecs) reste toujours activé sur le bassin Rhône Méditerranée dans tous les départements hormis les départements de la Franche-Comté et pour la Côte d'Or, l'Ain, La Loire et la Lozère où il n'en ont pas fait l'objet.

Bulletin de situation hydrologique en Rhône-Méditerranée

mai juin juillet août septembre octobre novembre

		semaines	18	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	
Régions	Départements	N°																													
CHAMP. ARD.	Haute Marne	52																					9								
LORRAINE	Vosges	88	▶ROCA non activé ◀																												
BOURGOGNE	Saône et L	71							6	4,5	5,3	7,3	7,7		10																
	Côte d'Or	21	▶ROCA non activé ◀																												
FRANCHE COMTE	Doubs	25	▶ROCA non activé ◀																												
	Jura	39	▶ROCA non activé ◀																												
	Haute Saône	70										4,3	7,2																		
	T.de Belfort	90	▶ROCA non activé ◀																												
RHONE ALPES	Ain	1	▶ROCA non activé ◀																												
	Ardèche	7						7,9	7	7	6	6	4,5	5,6	5,1	6	6,6	5,6													
	Drôme	26						8,9	8,9	7,7		8,1		7,6	7,3		8,9														
	Isère	38							8,8				5,8		7,2																
	Rhône	69							9,5	10	9,6	8,7	9,6	9	9,5	9,6								9,6	9,6	9,6	10				
	Loire	42	▶ROCA non activé ◀																												
	Savoie	73										9,9		8,2		10		10													
	Haute Savoie	74							9,9	9,6		9,4	9	9,3																	
LANGUEDOC ROUSSILLON	Aude	11					8				6,1					4,4						4,4				7,1	7,1				
	Gard	30	9,7		6,7			5,2		3,9		3,7		3,5		7,1						4,07		7,62		8,8					
	Hérault	34	9,7					7,8		7	6,8			5,9								5,8		10							
	Lozère	48	▶ROCA non activé ◀																												
	Pyr. Or	66							9,1		8,4		7,4		7,4		7,8					7,3		10							
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	Alpes Hte Pr.	4							7,6	5,3	6	6,7	7,3	5,8	5,8	6	7,2	5			5,3	5,3	7,3	8	7,8		7,8		8,2		
	Hautes alpes	5							8,9	8,2	8,5	7,6	6,9	6,1	5,7	7,6	6,4	5,7					10								
	Alpes Mar.	6	7,2	9	8,3	8	7,7	7,2	6,5	6,4	8,3		6,6	5,7	6,3	6	7	6				5,7	7	8,3	8,8	8,8	7,8	8,3	8,3	8,8	
	B. du Rhône	13		9,5		8,8	7,2	7,2		6,1		6,4		6,1		4,2		5,1				5,9		8,7		5,8		5,3		5,6	
	Var	83					7,1		4,8		3,6		3,7		3,5		3,2					2,7		4,8		6,3		5,3		6,6	
	Vaucluse	84					6,4		3,9		3,1		4,6		2,9		2,9					2,2		3,6		5,4				6,2	
CORSE	Corse du sud	2A											5,9		6,4																
	Haute corse	2B											5,9		6,9																

Indice ROCA , bassin du Rhône, étiage 2006

Situation satisfaisante		ID=10	
Situation de vigilance		8<ID<10	
Situation délicate		6<ID<8	ID = Classes d'indice départe
Situation préoccupante		ID<6	
ROCA non activé		ID<4	

ETAT DES RESERVES

Données barrages à la fin octobre 2006

Nom du barrage	Volume utile maximal (m ³)	Rapport du volume à la fin octobre 2006 sur le volume maximal utile (%)	Régions	Département
Chazilly	2 200 000	52	Bourgogne	21
Panthier	8 100 000	19	Bourgogne	21
Tillot	520 000	49	Bourgogne	21
Canal du Centre	22 000 000	33	Bourgogne	71
Vouglans	381 000 000	76 (*)	Franche-Comté	39
Avène	30 600 000	79	Languedoc-Roussillon	34
Salagou	102 000 000	96	Languedoc-Roussillon	34
Caramany	27 500 000	50	Languedoc-Roussillon	66
Matemale	20 600 000	47	Languedoc-Roussillon	66
Puyvalador	10 100 000	63	Languedoc-Roussillon	66
Villeneuve de la Raho	18 400 000	54	Languedoc-Roussillon	66
Vinça	24 600 000	4	Languedoc-Roussillon	66
Les Bouillouses	17 450 000	42	Languedoc-Roussillon	66
Grandes Pâtures	1 600 000	34	Languedoc-Roussillon	66
Groupe du Chassezac	59 600 000	72,9 (*)	Languedoc-Roussillon	48-07
Castillon	113 000 000	84,5 (*)	PACA	4
Sainte-Croix	301 000 000	76,6 (*)	PACA	4
Serre-Ponçon	1 029 900 000	96, (*)9	PACA	5
Saint-Cassien	29 000 000	69,0 (*)	PACA	83
Retenues bassin Loire Montpezat - Pont de Verrière (soutien étiage Ardèche)	124 000 000	76,8 (*)	Bassin Loire Bretagne	
Chambon	40 600 000	(*) Barrages Alpes du Nord sur l'Isère, le Drac et la Larve uniquement à vocation hydroélectrique : Indicateur global de ces retenues : 4 (remplissage supérieur à la normale)	Rhône-Alpes	38
Grand-Maison	124 000 000		Rhône-Alpes	38
Monteynard	125 400 000		Rhône-Alpes	38
Sautet	72 000 000		Rhône-Alpes	38
Bissorte	38 400 000		Rhône-Alpes	73
Girotte	43 800 000		Rhône-Alpes	73
Mont-Cenis	234 800 000		Rhône-Alpes	73
Roselend	184 700 000		Rhône-Alpes	73
Tignes	211 700 000		Rhône-Alpes	73

(*) données transmises par EDF au niveau du bassin Rhône-Méditerranée

en **Bourgogne** :

La vidange des barrages s'est poursuivie sans encombres. Les niveaux enregistrés sont conformes aux objectifs de gestion. La navigation devrait être assurée jusqu'à la mise en chômage des canaux.

en **Languedoc-Roussillon**

Globalement, les retenues de la région sont remplies à 51% (287 millions de m³ sur une capacité de 512 millions (Chassezac excepté). Nous sommes tout de même au delà de la valeur de 2005 pour cette période de l'année.

Le remplissage des retenues au 1er novembre sur les 8 dernières années :

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux de remplissage	55%	62%	70%	64%	-	40%	57%	46%	51%

SUIVI DE LA SECHERESSE ET MESURES PRISES dans les régions et les départements

Le récapitulatif des arrêtés cadre adoptés et des arrêtés de limitation des usages en vigueur en 2006 sur le bassin Rhône-Méditerranée sont accessibles dans la rubrique « sécheresse » du bulletin de situation hydrologique du bassin Rhône-Méditerranée à l'adresse suivante :

<http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr> - rubriques : BSH/Informations sécheresse

Sont disponibles sur ce site :

- le **tableau de bord des arrêtés cadre et des arrêtés de limitation d'usages** à partir de leur date de publication
- la **carte des arrêtés cadre en vigueur**
- la **carte des arrêtés de limitation des usages de l'eau**

Arrêtés Cadre :

De nombreux arrêtés cadre et/ou plan d'action sécheresse ont été en vigueur pour l'étiage 2006 dont pour certains d'entre eux dans leur première année d'application (Ardèche, Isère, Savoie, Alpes-Maritimes, Bouches du Rhône). Certains arrêtés cadre sont encore en préparation principalement en Languedoc-Roussillon dans les départements du Gard et de l'Hérault.

- 22 départements (88%) ont un arrêté cadre en vigueur (dont 17 arrêtés pris en 2006)
- 3 départements (12%) n'ont pas pris d'arrêté cadre (Gard, Hérault, Haute-Savoie). Au nord du bassin, notons que les deux départements limitrophes du bassin Vosges (88) et Haute Marne (52), n'ont pas d'arrêtés départementaux pour l'année 2006.

Arrêtés de limitation des usages de l'eau :

Pour l'étiage 2006, tous les départements du bassin Rhône Méditerranée ont pris des arrêtés préfectoraux visant à limiter les usages de l'eau, à l'exception de 4 d'entre eux (Saône et Loire (71), Jura (39), Haute Saône (70) et Savoie (73)). Leurs situations hydrologiques n'ont nécessité aucune mesure de restriction justifiant un arrêté.

Pour le reste du bassin, des arrêtés ont été pris, avec des mesures de limitation croissante des usages de l'eau, à partir du 15 juin (Alpes de haute Provence (04) et Vaucluse (84)) jusqu'au 22 septembre (Var (83)). La Côte d'Or (21), l'Ain (01), l'Ardèche (07), le Var (83) et le Vaucluse (84) ont pris les mesures les plus fortes, la majeure partie de leur territoire étant en niveau de crise.

Les mesures de restriction ont commencé à être allégées à partir du 7 août (Haute-Savoie (74)).

Les mesures de restrictions d'usages ont été toutes suspendues dans la partie Nord du bassin, le département de la Côte d'Or en **Bourgogne (4 octobre)** et les 2 départements **Franche-Comté** concernés (fin août).

En **Rhône-Alpes**, les mesures sont levées dans les départements alpins et le département de la Loire. En revanche et étant donné la situation d'étiage qui se poursuit à la fin octobre, les mesures de restriction d'usages de l'eau sont maintenues au 15 novembre dans la Drôme (26), l'Isère (38) et le Rhône (69).

En **Languedoc-Roussillon**, toutes les mesures ont été levées de fin septembre (Lozère (48), PO (66)) à fin octobre (arrêtés d'abrogation pour le Gard (30) et l'Hérault (34)).

En région **PACA**, fin octobre, les modalités de gestion de la sécheresse ne sont pas remises en cause du fait de l'impact, peu significatif, des précipitations. Elles prennent fin du fait de l'échéance calendaire prévue par la plupart des arrêtés préfectoraux.

Bulletin de situation hydrologique en Rhône-Méditerranée

Région	Département	Arrêté-cadre inter annuel en vigueur	Réunions Sécheresse 2006	Date des arrêtés de limitation d'usage 2005	Date des arrêtés de limitation d'usage 2006	Niveau de limitation des usages de l'eau et délimitation géographique	Date de fin d'application	Commentaires
Franche-Comté	Doubs (25)	<u>25 juillet 2006</u>	24 janvier 2006 31 juillet 2006		31 juillet 2006	Niveau 1 sur ensemble du département	Fin août (Fin de validité de l'AP du 31 juillet 2006)	
	Jura (39)		26 janvier 2006 3 août 2006					
	Haute Saône (70)		31 juillet 2006					
	Territoire Belfort (90)		31 juillet 2006		31 juillet 2006	Niveau 1 sur ensemble du département	AP du 18 août 2006 : abrogation de l'AP du 31 juillet 2006	
Rhône-Alpes	Ain (01)	[24 mai 2005] <u>15/06/2006</u>	20 juillet 2006	<i>23 juin 2005 18 juillet 2005 10 août 2005</i>	4 juillet 2006 21 juillet 2006	Vigilance sur le Solnan, la Reyssouze aval, la Veyle aval, l'albarine Niveau 1 alerte sur le Furans amont Niveau 2 crise sur le sevron, la Reyssouze amont, la Veyle amont, la Chalaronne amont+aval, le Seran, l'Allondon, l'Oignin. Etat d'alerte pour le Solnan, la Reyssouze aval, la Veyle aval, le Furans amont, l'Albarine et le Toison Seuil de crise franchi sur le Sevron, la Reyssouze amont, la Veyle, la Chalaronne, le Seran, l'Allondon, l'Oignin et le Suran	30 septembre 2006 (Fin de validité de l'AP du 21 juillet 2006)	Communiqué de presse le 22 sept 06
	Ardèche (07)	<u>19/06/2006</u> (AP n°2006-170-5) <u>19/07/2006</u> (AP n°2006-200-4)	14 juin 2006	<i>19 avril 2005 27 juin 2005 13 juillet 2005 22 juillet 2005 5 août 2005</i>	19 juin 2006 (AP n°2006-170-6) 19 juillet 2006 (AP n°2006-200-3)	Niveau de vigilance déclanché pour l'Eyrieux soutenu, la Loire et le Rhône. Niveau 1 alerte pour la Cance, le Doux, l'Eyrieux, l'Ardèche ainsi que l'Ardèche soutenue. Niveau de vigilance sur l'Eyrieux soutenu, la Loire et le Rhône Niveau 1 alerte sur l'Ardèche soutenue Niveau 2 crise sur la Cance, Doux, Eyrieux et Ardèche à Meyras.	30 septembre 2006 (Fin de validité de l'AP du 19 juillet 2006)	ROCA ACTIVEE

Bulletin de situation hydrologique en Rhône-Méditerranée

Région	Département	Arrêté-cadre inter annuel en vigueur	Réunions Sécheresse 2006	Date des arrêtés de limitation d'usage 2005	Date des arrêtés de limitation d'usage 2006	Niveau de limitation des usages de l'eau et délimitation géographique	Date de fin d'application	Commentaires
Rhône-Alpes	Drôme (26)	13 juillet 2004	24 janvier 2006 11 mai 2006 16 juin 2006 6 juillet 2006 28 juillet 2006 11 août 2006	21 avril 2005 30 juin 2005 19 juillet 2005	16 juin 2006 10 juillet 2006 28 juillet 2006 17 août 2006 16 octobre 2006	Etat de vigilance sur l'ensemble du département Niveau 1 sur Valloire, Nord Drôme, Plaine de Valence, Vercors, Bassin de la Drôme, Roubion-Jabron, Sud-Drôme Niveau 1 sur Valloire, Nord Drôme, Plaine de Valence, Vercors, Bassin de la Drôme Niveau 2 sur Roubion-Jabron, Sud-Drôme Niveau 1 sur Valloire, Nord Drôme, Plaine de Valence, Vercors, Bassin de la Drôme, Roubion-Jabron, Sud-Drôme Etat de vigilance sur l'ensemble du département	Fin d'application des mesures en fonction de la situation hydro – climatologique	ROCA ACTIVEE à partir de juin AP du 10 juillet coordonné avec les Hautes-Alpes sur les bassins de l'Eygues et de l'Oule Les mesures sont toujours en vigueur au 15 novembre 06
	Isère (38)	17 mai 2006	31 janvier 2006 10 avril 2006	5 juillet 2005	13 juillet 2006 26 juillet 2006	Etat de vigilance sur le département Niveau 1 alerte sur Matheysine, Tièves-Ebron, Gresse-Lavanchon, Bourbe amont, Quatre vallées, Varèze-Sanne, Plaine de Bièvre-Rival, Isère aval-Chambaran, Vercors-Bourne Etat de vigilance sur le département Niveau 1 alerte sur Matheysine, Tièves-Ebron, Gresse-Lavanchon, deux Guiers-Chartreuse, Guiers aval, Affluents Rhône amont, Galaure-Vercors-Bourne, Fure-Morge-Palau Niveau 2 : Varèze-Sanne, Plaine de Bièvre-Rival, Isère aval-Chambaran	Fin d'application des mesures en fonction de la situation hydro – climatologique	ROCA ACTIVEE Les mesures sont toujours en vigueur au 15 novembre 06
	Loire (42)	[2 août 2005] 21 février 2006	9 février 2006 28 juillet 2006	10 août 2005 24 août 2005	31 juillet 2006	Niveau 1 : étendu à tout le département	AP du 18 août 2006 : Abrogation de l'AP du 31 juillet 2006	
	Rhône (69)	[26 juillet 2004] 17 juillet 2006	7 mars 2006 19 juillet 2006	30 juin 2005 21 juillet 2005	17 juillet 2006 11 août 2006	Niveau 1 sur les rivières des Monts du Beaujolais, des Monts du Lyonnais et du Massif du Pilat Niveau 1 sur les nappes de l'est lyonnais	31 décembre 2006	
	Haute Savoie (74)		24 janvier 2006 7 juillet 2006			Niveau 1 : ouest du département (zone 1)	AP du 7 août 2006 : Abrogation de l'AP du 28 juillet 2006	Dispositif sécheresse en 2005 / Arrêté-cadre à l'étude

Bulletin de situation hydrologique en Rhône-Méditerranée

Région	Département	Arrêté-cadre inter annuel en vigueur	Réunions Sécheresse 2006	Date des arrêtés de limitation d'usage 2005	Date des arrêtés de limitation d'usage 2006	Niveau de limitation des usages de l'eau et délimitation géographique	Date de fin d'application	Commentaires
Languedoc-Roussillon	Aude (11)	25 juillet 2006	RAS	29 juillet 2005 18 octobre 2005	25 juillet 2006	Niveau 1 alerte sur le BV Aude et Berre et leurs affluents (hors Fresquel)	31 octobre (fin de validité de l'AP du 25 juillet 2006)	arrêté cadre pris sur Aude et Berre et leurs affluents côté Rhône-Méditerranée arrêté Montagne Noire (avec Haute-Garonne)
	Gard (30)	En cours	7 avril 2006 12 mai 2006 20 juin 2006 12 juillet 2006 21 juillet 2006 3 août 2006	24 juin 2005 12 juillet 2005 28 juillet 2005 25 août 2005	22 juin 2006 5 juillet 2006 13 juillet 2006 25 juillet 2006	Vigilance sur l'ensemble du département Niveau 1 sur la Cèze, Les Gardons, l'Hérault Niveau 1 alerte sur Ardèche soutenue (*) Niveau 2 sur la Cèze, les Gardons et l'Hérault Vigilance sur l'ensemble du département Niveau 1 alerte sur le Vidourle et le Karst de l'Urgonien Niveau 2 crise sur les BV de la Cèze, les Gardons et l'Hérault	AP du 4 octobre 2006 : Abrogation de l'AP du 25 juillet 2006	Arrêté cadre en préparation pour 2006 (*) arrêté du 5 juillet du Gard pris en concertation avec l'arrêté du 19 juin de l'Ardèche sur le bassin versant de l'Ardèche soutenue
	Hérault (34)	En cours	28 juin 2006 17 août 2006	20 juin 2005 8 août 2005	4 juillet 2006 24 juillet 2006 22 août 2006 29 août 2006	Vigilance sur l'ensemble du département Niveau 1 sur les bassins de la Lergue et de l'Hérault amont Niveau 2 sur les bassins de la Mare, de Vernazobre et du Jaur Niveau 2 pour : Mare, Vernazobre, Jaur, Lergue et Hérault Complément sur les mesures de restriction de l'AP du 22/08/2006	AP du 5 octobre 2006 : Abrogation de l'AP du 29 août 2006	Arrêté cadre en préparation pour 2006
	Lozère (48)	27 juin 2005 11 juillet 2006	28 juin 2006	25 juillet 2005 8 août 2005 8 septembre 2005	26 juillet 2006 8 août 2006 29 août 2006	Vigilance sur les bassins de la Truyère, de l'Allier et du Tarn, Niveau d'alerte sur les bassins du Lot, de la Colagne, des Gardons du Chassezac Niveau 1 : bv de la Truyère, Colagne, Tarn, Gardons Niveau 2 pour bv Lot, Allier, Chassezac Niveau 1 pour bv Truyère, Allier, Tarn, Gardons, et Chassezac Niveau 2 pour bv Colagne et Lot	AP du 18 sept. 2006 Abrogation de l'AP du 29 août 2006	
	Pyrénées Orientales (66)	22 juin 2006	19 avril 2006		28 juillet 2006	Niveau 1 : secteurs hydrographiques Tech et Têt aval + BV du Llech et de la Lentilla	30 septembre 2006 (fin de validité de l'AP du 28 juillet 2006)	

Région	Département	Arrêté-cadre inter annuel en vigueur	Réunions Sécheresse 2006	Date des arrêtés de limitation d'usage 2005	Date des arrêtés de limitation d'usage 2006	Niveau de limitation des usages de l'eau et délimitation géographique	Date de fin d'application	Commentaires
Provence-Alpes-Côte d'Azur <i>Comité régional réuni les 25 janvier et 23 février et 10 avril 2006</i> <i>Communiqué de presse le 6 février et conférence de presse le 23 février 2006</i> <i>Préparation d'un plan régional sécheresse pour 2006</i>	Alpes de Haute Provence (04)	[15 juin 2005] 5 mai 2006 approuvant le Plan d'Action Sécheresse du 3 avril 2006	24 janvier 2006 3 mars 2006 4 mai 2006 12 juin 2006 21 juin 2006 6 juillet 2006 19 juillet 2006	17 juin 2005 6 juillet 2005 29 juillet 2005	15 juin 2006 30 juin 2006 12 juillet 2006 31 juillet 2006 14 septembre 2006 15 octobre 2006	Etat de vigilance département Niveau 1 Alerte sur l'ensemble du département sauf la vallée de la Durance et le bassin du Calavon Niveau 1 alerte sur l'Asse, Bléone, Jabron, Lauzon, Sasse, Vançon Niveau 2 crise Calavon et Largue Niveau 2 sur le Lauzon Niveau 2 sur l'Asse Levée des mesures sauf sur le Calavon	AP du 15 Nov 2006 : abrogation de l'AP du 15 octobre 2006	
	Hautes Alpes (05)	[8 juillet 2004] 4 juillet 2006 Arrêté cadre approuvant le plan d'action sécheresse	24 janvier 2006 15 mars 2006 8 février 2006 (Buëch) 28 juin 2006	13 juillet 2005 27 juillet 2005 3 août 2005 25 août 2005 4 août 2006	15 février 2006 10 juillet 2006 4 août 2006 14 août 2006	Etat de vigilance Niveau 1 sur le bassin du Buëch et le bassin de l'Eygues-Oule Niveau 1 sur l'Eygues et l'Oule Niveau 1 sur la zone Drac-Gapençais sauf sur l'Avance	AP du 28 août 2006 : abrogation de l'AP du 14 août 2006	AP sécheresse coordonné sur l'Eygues et l'Oule dans la Drôme
	Alpes Maritimes (06)	30 juin 2006 Arrêté cadre approuvant le plan d'action sécheresse	14 juin 2006 22 juin 2006		30 juin 2006 21 juillet 2006	Etat de vigilance sur l'ensemble du département Etat d'alerte sur les bassins de la Brague et de la Cagne (hors Malvant)	15 octobre 2006 (fin de validité de l'AP du 21 juillet 2006)	
	Bouches du Rhône (13)	23 mai 2006 approuvant le Plan Cadre Sécheresse	7 février 2006 30 mars 2006 11 mai 2006 12 juin 2006 28 juin 2006 2 août 2006	22 juillet 2005	20 juin 2006 29 juin 2006 31 juillet 2006 3 août 2006 11 août 2006 4 septembre 6 octobre 2006	Etat de vigilance déclaré sur l'ensemble du département Niveau 1 alerte sur les BV de l'Arc amont, Touloubre Amont et Huveaune Etat de vigilance sur le département Niveau 1 sur l'Huveaune et Arc Aval Niveau 2 crise sur Touloubre Amont et Arc Amont Niveau 1 sur le BV de l'Arc aval Niveau 2 sur le BV de l'Huveaune Alerte Arc Aval (AP 31/07 annulé) Niveau 2 sur BV aval de l'Arc Retour niveau 1 pour BV aval de l'Arc Retour état vigilance sur pour BV aval et amont de l'Arc Retour état alerte sur le BV de l'Huveaune	15 octobre 2006 (fin de validité de l'AP du 6 octobre 2006)	documents de communication maires/usagers prévus

Bulletin de situation hydrologique en Rhône-Méditerranée

Région	Département	Arrêté-cadre inter annuel en vigueur	Réunions Sécheresse 2006	Date des arrêtés de limitation d'usage 2005	Date des arrêtés de limitation d'usage 2006	Niveau de limitation des usages de l'eau et délimitation géographique	Date de fin d'application	Commentaires
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Var (83)	[3 juin 2005] 24 mai 2006 portant approbation du plan d'action sécheresse 2006	24 janvier 2006 22 mars 2006 21 juin 2006	28 juin 2005 19 juillet 2005 1 ^{er} août 2005 15 sept 2005	29 juin 2006 23 août 2006 22 septembre 2006	Vigilance Niveau 1 sur ensemble du département Niveau 1 sur les BV des fleuves côtiers Niveau 2 sur l'Argens, le Verdon, l'Huveaune, l'Arc, la Durance et la Siagne. retour en état d'alerte sur tout le département	30 septembre 2006 (fin de validité de l'AP du 22 sept. 2006)	coordination sur l'Huveaune et l'Arc avec les Bouches du Rhône (en projet)
	Vaucluse (84)	[15 avril 2005] 2 mai 2006	24 janvier 2006 30 mars 2006 23 juin 2006 18 juillet 2006 12 octobre 2006	15 avril 2005 24 juin 2005 24 août 2005	15 juin 2006 23 juin 2006 4 juillet 2006 19 juillet 2006 29 septembre 2006	Etat de vigilance sur l'ensemble du département Vigilance sur le département Niveau 2 crise sur le sud Luberon, le Calavon, la Nesque ainsi que le SO Mont Ventoux. Niveau 1 sur le bassin de l'Aygues, Ouveze et Lez Vigilance sur l'ensemble du département Niveau 1 sur le Lez, l'Ouvèze et l'Aygues., les Sorgues et nappe et Meyne et nappe Niveau 2 sur le Sud Luberon, le Calavon, le Sud ouest du Mont Ventoux, la Nesque Prorogation des mesures de restriction de l'AP du 19/07/2006	15 novembre 2006 (fin de validité de l'AP du 29 sept. 2006)	- Campagne de communication sur les économies d'eau et restrictions dans toutes les communes (documents et affiches) - Information lors de la réunion des maires avant l'été, présidée par le préfet, conférences et communiqués de presse. - Campagne de contrôles sur une période de trois semaines.